

Procédure d'alerte RSE

1. Objectif

La présente procédure vise à établir un mécanisme transparent et confidentiel permettant aux employés, fournisseurs clients et autres parties prenantes de signaler tout comportement ou situation préoccupante lié à la responsabilité sociale de l'entreprise. Cette procédure est une obligation légale au titre de la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, complétée par la loi n°2022-401 du 21 mars 2022.

2. Alerte RSE

Une alerte RSE concerne toute violation ou préoccupation potentielle concernant les principes de responsabilité sociale, y compris mais sans s'y limiter :

- Pratiques de travail injustes ou illégales (travail des enfants, travail forcé, discrimination, harcèlement, etc.)
- Non-respect des normes environnementales (Pollution, déchets dangereux, etc.)
- Comportements anti-éthiques dans les relations d'affaires (corruption, fraude, conflits d'intérêts, etc.)
- Autres préoccupations liées à la RSE.

3. Canaux de Signalement

Les signalements peuvent être faits par les moyens suivants :

- Verbalement au superviseur direct ou à la direction.
- Par écrit via une boîte aux lettres électronique dédiée à l'alerte RSE (RSE@meniszez.com) (vous pouvez utiliser le formulaire ci-joint) ou la boîte à alerte apposé au bâtiment RH pour des alertes anonymes.
- Pour les procédures de signalement externe, le Décret n° 2022-1284 du 3 octobre 2022 relatif aux procédures de recueil et de traitement des signalements émis par les lanceurs d'alerte dresse la liste de ces autorités compétentes en fonction du domaine de l'alerte.

4. Traitement des alertes :

- Toutes les alertes seront traitées de manière confidentielle et impartiale.
- La responsable RH, RSE ou le comité d'éthique sera chargé d'examiner chaque alerte et de prendre les mesures nécessaires.
- Les signalements seront documentés et suivis jusqu'à leur résolution.
- Les personnes impliquées dans l'examen et la résolution des alertes seront tenues à la confidentialité.

5. Protection des lanceurs d'alerte :

- Aucune mesure de représailles ne sera tolérée à l'encontre des lanceurs d'alerte.
- Toute tentative de représailles sera traitée avec la plus grande sévérité et pourra entraîner des sanctions disciplinaires, voire légales.

6. Communication et feedback :

- Les lanceurs d'alerte recevront une confirmation de réception de leur signalement.
- Les résultats des enquêtes seront communiqués dans la mesure du possible, tout en respectant la confidentialité des personnes impliquées.
- Des mesures correctives seront mises en œuvre si nécessaire, et des feedbacks seront fournis aux lanceurs d'alerte sur les actions prises.

7. Révision de la procédure :

La présente procédure sera examinée régulièrement afin de garantir son efficacité et son adéquation aux besoins de l'entreprise.

Pièce jointe : Formulaire de Signalement

Formulaire de signalement RSE

I. Conditions

Votre signalement doit être sérieux et réel. Il peut avoir des répercussions sur des personnes ou sur la société.

La recevabilité de votre signalement sera étudiée de manière à savoir si :

- Les faits décrits sont suffisamment graves
- Les faits décrits sont préjudiciables
- Les faits décrits sont contraires à la loi, règlements ou code de conduite
- L'auteur des faits est personnellement témoin de la situation
- Le signalement est désintéressé et de bonne foi
- Des documents peuvent renforcer le signalement

II. Identification du déclarant

Nom :

Prénom :

Profession :

Courriel :

Téléphone :

III . Type de signalements

- Conflit d'intérêts, corruption et trafic d'influence
- Discrimination et harcèlement
- Alerte RGDP
- Pollution environnement
- Santé, sécurité, hygiène au travail
- Non-respect des lois, des règlements ou de l'intérêt général
- Fraude financière, comptable
- Autres :

IV : Exposé et transmission du signalement :

Date des faits :

Réurrence :

Lieu des faits : (Préciser le site, l'établissement, le poste)

Titre du signalement :

Identité des personnes impliquées :

Description précise de la situation :

Présence de témoins ?

- Oui*
- Non*

si oui veuillez indiquer leur identité ou ce que vous savez de ces personnes :

Si vous disposez de documents pour appuyer votre signalement, veuillez les joindre.

Je confirme avoir pris connaissance de la procédure d'alerte RSE et d'en avoir compris son contenu. Je confirme vous transmettre mon signalement de manière désintéressée et de bonne foi.

Date :

Signature :